L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 3 NOVEMBRE 1876.

50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 3 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. B. Murphy & Son, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—faience.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Faïence, Vases, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. F. Murphy & Son.

SPECTACLES.

Vendredi, 3 novembre 1876.

ACADÉMIE—Les deux Orphelines.

Le devoir des démocrates.

Quatre jours seulement nous séparent de la grande et solennelle épreuve qui doit avoir une influence si décisive sur les destinées de notre Etat. A mesure que ce moment approche, chaque citoyen natif ou adoptif de la Louisiane, doit se pénétrer de plus en plus de l'importance du scrutin du 7 novembre. Tous ceux qui ont quelque souci de leur dignité d'hommes libres doivent avoir à cœur d'affranchir leur Etat du joug odieux et humiliant autant que ruineux que lui ont imposé des aventuriers cupides unis aux pires éléments de la race noire. Tous, sans exception, ont à défendre des intérêts matériels et pour beaucoup le renversement du radicalisme est devenu une condition sans laquelle ils n'ont plus d'espoir d'échapper à la misère.

Tous les citoyens honnêtes étant intéressés au triomphe de la cause démocratique, et un grand nombre de gens de couleur en ville et dans les campagnes ayant annoncé leur intention de voter avec leurs concitoyens de race blanche, il semble que le succès ne puisse être douteux. Il ne saurait l'être en effet, si les démocrates avaient affaire à des adversaires loyaux combattant avec des armes légales. Mais on sait que les radicaux ne reculeront devant aucun moyen pour résister à la loi du nombre, en faussant l'élection ou en suscitant des prétextes pour annuler une partie des votes donnés.

Pour déjouer les plans des radicaux, le concours de tous les bons citoyens est nécessaire aux comités démocrates. Il faut à tout prix éviter des désordres qui troubleraient la paix publique, s'abstenir de discussions irritantes dans les rues ou sur les places publiques, observer partout une grande modération d'attitude et de langage. Les jeunes gens doivent se conformer sous ce rapport aux conseils des anciens et des chefs reconnus du parti. La moindre imprudence, la moindre action téméraire peut fournir aux radicaux l'occasion qu'ils cherchent.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons appris que l'on avait renoncé à la grande procession démocratique annoncée pour samedi prochain. L'argent qu'elle eût coûté peut être beaucoup mieux employé et, d'un autre côté, elle pouvait faire surgir des incidents imprévus qui eussent fait du tort à la bonne cause.

Les comités prendront pour le jour de l'élection, toutes les mesures nécessaires pour assurer le libre exercice des droits des électeurs, mais nous ne saurions trop recommander aux démocrates-conservateurs d'éviter toute occasion de querelle dans cette journée et, dans le cas où leur vote serait refusé, de se conformer aux indications qui seront données sur la manière dont ils devront s'y prendre pour faire admettre leur vote.

Les électeurs ne doivent pas se laisser rebuter par les tracasseries qu'ont imaginé ou que préparent les radicaux. Tous ceux qui seront être accusés de faux enregistrement, devront s'empresser de comparaître volontairement devant le commissaire des Etats-Unis, ils auront gratis l'assistance légale nécessaire pour se faire décharger de l'accusation.

Il importe de contrecarrer les manœuvres déloyales qu'ont employées les radicaux pour diminuer la majorité démocratique dans cette ville, et cela ne peut se faire que si les citoyens font preuve individuellement de zèle et de persévérance.

Les meneurs radicaux continuent à protester de leur désir de réviser loyalement l'enregistrement, mais ils tenaient le même langage en 1874 et on sait qu'ils n'ont tenu aucune de leurs promesses. Jusqu'à présent ils ont repoussé ou éludé toutes les propositions d'arrangement pour arriver à un mode prompt et pratique de révision et, en attendant, les sept ou huit mille enregistrements radicaux frauduleux relevés par les comités démocrates, restent inscrits sur les livres, et il est à craindre qu'on ne parvienne pas à les faire effacer.

Il importe donc que les démocrates-conservateurs ne perdent pas un seul des votes qui leur sont acquis et c'est un devoir pour tous les votants légaux dont le droit est contesté à tort, de faire les démarches nécessaires pour se mettre en règle. Si chacun le comprend, les milliers de votes frauduleux que les radicaux donneront à Packard ne pourront empêcher l'élection de Nicholls.

Comme il y a un dimanche d'ici à l'élection, il ne reste plus que trois jours effectifs pour la révision de l'enregistrement. Il n'y a pas de temps à perdre et les comités doivent redoubler de zèle et d'activité.

Les dévouements n'ont pas manqué dans la campagne actuelle et les candidats ont eu pour les seconder dans les nombreux meetings où il a fallu haranguer les électeurs, plusieurs membres du barreau de la Nouvelle-Orléans qui, en quittant leurs affaires et leurs intérêts, ont fait preuve d'un grand zèle et d'un patriotisme désintéressé.

Parmi ceux qui se sont distingués nous sommes heureux de citer le juge Paul E. Théard, dont les discours en anglais et en français ont produit un excellent effet sur la population créole, blanche et de couleur. Ayant terminé sa tournée, M. Théard est revenu pour se consacrer de nouveau à ses travaux professionnels et nous espérons qu'il trouvera dans les affaires qui lui seront confiées une juste compensation à ses labeurs pour la bonne cause.

Les réclamations du Sud.

Les démocrates de la Louisiane au peuple des Etats-Unis.

Le comité central démocrate de l'Etat a chargé son président, le col. Patton, de publier l'adresse suivante :

Au peuple des Etats-Unis.

Nous apprenons que les chefs et les journaux républicains du Nord prétendent que les citoyens du Sud espèrent qu'un changement d'administration fédérale et l'avènement des réformateurs démocrates au pouvoir leur assurera le paiement de ce qu'ils ont perdu pendant la guerre.

En réponse à cette accusation, nous déclarons qu'ils ne nourissent aucun espoir de ce genre.

Le quatorzième amendement à la constitution des Etats-Unis les empêche de se faire indemniser des pertes que leur ont causées l'émancipation et la lutte qu'ils ont soutenue. Le droit des gens et les décrets de la cour suprême sont de nouveaux obstacles au paiement de compensations pour les autres pertes qui sont le résultat de la guerre. Ils ne s'attendent donc pas à être remboursés.

Nous dénonçons comme injurieuses et fausses les intentions qu'on leur attribue. Ils n'aspirent qu'à la paix, à la prospérité, à la jouissance des droits que les lois actuelles garantissent aux habitants des autres parties du pays.

Le document porte les signatures de tous les membres du comité central, du général Nicholls, des candidats conservateurs aux places d'Etat et aux postes de législateurs, d'un grand nombre des principaux négociants et de notables.

—Par décret du Président de la République inséré au *Journal officiel*, le collège électoral de l'arrondissement de Marennes (Charente-Inférieure), est convoqué pour le dimanche 26 novembre prochain, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Bethmont.

Un républicain éminent en faveur de Tilden.

Un des républicains les plus éminents de l'Illinois, John H. Bryant, vient de se prononcer ouvertement en faveur de Tilden dans un meeting qui a eu lieu la semaine dernière dans le comté de Bureau. M. Bryant a été un des plus ardents adversaires de l'esclavage et un des républicains les plus influents de l'Illinois. En acceptant la présidence du meeting dont nous parlons, il a exposé, dans les termes suivants, les raisons qui le portent à préférer Tilden à Hayes.

Parce que je préside ce meeting, ne considérez pas que je me lie au parti démocrate ni que je m'engage à voter pour ses candidats, bons ou mauvais, ou contre mes convictions sur leur capacité comparée à celles des autres candidats. Je ne suis pas davantage un républicain pour endosser Grant et les infamies de son administration, comme le parti républicain l'a fait uniformément dans ses conventions. Je ne suis pas non plus un républicain pour suivre les hommes corrompus qui conduisent la campagne actuelle et qui mèneront de même M. Hayes s'ils peuvent le faire élire, les hommes qui ont chassé Sumner, Trumbull, Greeley et les meilleurs du parti parce que ceux-ci ne voulaient pas endosser leurs canailleries.

Mais je suis un démocrate pour les réductions de dépenses et les réformes, pour un gouvernement honnête, pour la paix et l'harmonie entre toutes les sections de l'Union, et pour la protection de tous dans leur liberté et leurs droits personnels.

Voter pour Mr. Cooper ne servirait à rien ; il ne peut obtenir un seul vote électoral. Le choix à faire étant entre Mr. Tilden et Mr. Hayes, candidat des deux grands partis du pays, et l'un d'eux devant être élu, je sens que, comme citoyen américain, je suis tenu par devoir de faire ce choix et MON CHOIX entre ces deux messieurs est SAMUEL J. TILDEN.

Car, en tenant compte de tout, et plus particulièrement des caractères des deux hommes, de leurs actes publics, et en pensant à ceux qui devront les entourer et influencer plus ou moins leur administration du gouvernement, je ne puis que croire que la comparaison est grandement en faveur de Mr. Tilden. Mais je n'appuie pas Mr. Tilden parce qu'il est démocrate ; je l'appuie comme homme. Je ne voterai pas pour lui parce qu'il a été nommé par les démocrates ou tout autre parti, mais parce que *j'ai foi dans son intégrité et sa capacité, dans le courage, la sagacité et la détermination qu'il a montrés en combattant et en amenant devant la justice les coquins en places.* Je crois que cette détermination le suivra au fauteuil présidentiel, et que son administration sera illustre comme administration de réforme, d'économie et d'honnêteté, allégeant les fardeaux des impôts et amenant une ère d'économie et conséquemment de prospérité.

Nous engageons les républicains honnêtes à méditer ces paroles et à suivre l'exemple que leur donne un homme qui n'a obéi toute sa vie qu'aux convictions les plus honnêtes.

Louisiane.

Le Donaldsonville *Chief* annonce que l'ingénieur en chef de l'Etat, M. A. F. Wrotanowski et M. W. Darton, ingénieur civil représentant la compagnie des levées de la Louisiane, ont visité Donaldsonville dans le but de prendre les mesures et de faire le plan d'une levée pour fermer le bayou Lafourche. L'objet principal de cette mesure serait d'éviter à la compagnie les frais d'entretien des levées le long du bayou. Le *Chief* ajoute que les ingénieurs ont fait leur plan et que tout est prêt pour commencer les travaux.

Voilà qui est assez étrange. Entreprendre de fermer un cours d'eau navigable sans dire gare, est une affaire qui dépasse la compétence des ingénieurs de l'Etat et de la compagnie des levées. Les planteurs riverains auront sans doute leur mot à dire avant qu'on ferme une voie de navigation qui leur est aussi utile.

Le même journal annonce que mercredi de l'autre semaine un jeune passager, allant de la Nouvelle-Orléans à Donaldsonville à bord du Ouachita Belle, et inscrit sous le nom de Talbot ou Taubert, s'est jeté à l'eau et a disparu au moment où le bateau atterrissait à un point de la paroisse St-Charles.

Nous demanderons si, en un cas pareil, les officiers du bateau ne sont pas tenus de faire un rapport à quelqu'autorité afin de provoquer une enquête.

Le *Chief* raconte qu'un noir qui avait crié hurrah pour Tilden et Nicholls a été assailli par d'autres noirs dans le magasin Genazzini et qu'en se défendant il en a blessé un d'un coup de couteau. Les autres lui auraient fait un mauvais parti sans l'intervention du sénateur Landry.

TRANSFERT D'ÉTABLISSEMENT.—On verra, par une notice insérée plus loin, que MM. S. Hernsheim & Bro., fabricants, importateurs et négociants en gros de tabac et de cigares, ont transféré leur établissement dans les vastes magasins No 83 à 87 de la rue Gravier et 28 et 30 de la rue des Magasins, où ils seront plus à même de répondre d'une manière satisfaisante aux demandes de leurs amis et du public.

UNE TROUVAILLE.—Il faudrait aller bien loin pour trouver des meubles à meilleur marché que ceux que vous pouvez voir dans le magasin de M. Hubbard, au coin des rues Perdido et Remparts. Le stock en est immense et vous aurez l'avantage de choisir et aussi de marchander avec l'espoir de le faire avec succès car M. Hubbard tient à satisfaire même les acheteurs les plus difficiles.

MORT DU CAPITAINE SURMONT.—Nous lisons dans le *Journal du Havre* du 18 octobre :

Les steamers de la Compagnie Transatlantique, leur tente, le bureau de la Compagnie et la Société des capitaines au long-cours, ont arboré, ce matin, le pavillon national en berne, en signe de deuil, à l'occasion du décès de M. Marius Surmont, capitaine, qui avait longtemps commandé les paquebots transatlantiques *Washington, Ville de Paris* et *Ville du Havre*.

M. Surmont a succombé, hier après-midi, par suite d'une attaque d'apoplexie que l'état de sa santé, bien qu'un peu chancelante depuis quelque temps, ne permettait pas de prévoir. Il se trouvait, vers quatre heures, avec sa fille, à la fenêtre de l'appartement qu'il occupait, place du Commerce, No 5, quand se sentant pris de malaise, il voulut rentrer dans la chambre ; mais, en se retournant, il tomba lourdement sur le parquet, et tous les soins qu'on s'empressa de lui procurer ne purent le rappeler à la vie. Il n'était âgé que de 54 ans.

Juste Marius Surmont était né à Honfleur, en 1822, d'une famille de marins bien connus. Il avait été reçu capitaine au long cours en 1847, et avait fait son service réglementaire à l'Etat, en qualité d'aspirant volontaire.

M. Surmont avait été, pendant toute sa carrière maritime, attaché à la place du Havre. Après avoir débuté comme mousse, à l'âge de 14 ou 15 ans, il était arrivé, par ses capacités, son travail et son intelligence, à obtenir successivement le commandement du petit navire le *Bonjour*, du *Continental*, puis d'un autre grand navire bordelais, et enfin des transatlantiques le *Washington*, la *Ville de Paris* et la *Ville du Havre*.

Le sinistre de ce dernier, à la suite de son abordage avec le navire anglais le *Lock-Earn*, avait porté un coup terrible au brave marin, qui, malgré son dévouement, avait vu périr un grand nombre de ceux dont l'existence lui avait été confiée et failli périr lui-même.

Il avait été décoré pour le sauvetage de l'équipage d'un navire anglais.

M. Surmont était aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient, aussi bien que des armateurs pour lesquels il a commandé. Sa mort laisse dans notre population commerciale et maritime d'universels regrets.

LES TROIS PATTI.—On lit dans la *Patrie* du 18 octobre :

Hier, soirée tout à fait intime chez le marquis et la marquise de Caux, hôtel du Rhin.

La célèbre diva a chanté avec plus de voix et de perfection que jamais la sérénade de Braga, accompagnée par le violoncelle de l'auteur, la romance d'Aïda, *O mia patria*, l'*Ave Maria* de Gounod, accompagnée par le violon de Mlle Castellan ; l'air de *Mignon* : "Connais-tu le pays où fleurit l'oranger" ; les deux romances de Mme de Rothschild, "Si vous n'avez rien à me dire," et "Je n'ose pas."

Le ténor Urio a chanté avec un grand succès, et Mlle Delaporte a dit avec beaucoup de charme un récit de Lamartine.

Une des principales attractions de cette soirée, vraiment exceptionnelle, a été le trio du *Matrimonio segreto*.

Ce trio, dont les personnages sont trois sœurs dans l'opéra de Cimarosa, a été chanté par les trois sœurs Patti : Adelina, Carlotta et Amalia (Mme Strakosch).

La dynastie Patti a triomphé sur toute la ligne, et les trois sœurs se sont surpassées.

La santé de la marquise est maintenant tout à fait rétablie, et ce merveilleux talent est arrivé à son apogée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Toujours la même affluence.

Hier comme les jours précédents, la cour du commissaire Southworth était pleine de citoyens qui, ayant vu leurs noms dans les journaux, s'étaient empressés de venir pour être réintégrés dans la liste des votants. Plus de 160 avaient obtenu satisfaction avant midi ; il en restait encore autant dans la salle de la cour. Nous ne doutons pas que le commissaire ne leur ait donné satisfaction comme aux autres. Mais les expéditions ont bien être rapides, elles ne le sont pas encore assez pour que tout soit fini en trois jours.

Le juge Southworth paraît en être profondément dégoûté et il a envie ou d'abandonner la partie ou de renvoyer tous les prévenus en masse. Les radicaux redoutent cette détermination qui ne leur conviendrait pas et il est question de faire remplacer le commissaire par quelque homme plus dévoué et plus complaisant, ce qui, vu l'état de la moralité publique, ne serait pas fort difficile.

D'autre part les radicaux sont effrayés des affidavits démocrates contre leurs propres affiliés. Les affidavits provenant de la circulaire des machines à coudre ou de tout stratagème analogue, sont insoutenables et ne procurent aucun bénéfice réel. Il est clair que par ce moyen le ticket démocratique ne perdra qu'un nombre très limité de suffrages, au plus aller, tandis que les affidavits démocrates sont fondés sur des preuves positives, certaines et contenues sur deux témoins honnêtes [illegible].

De là la nécessité de faire remplacer le commissaire Southworth ou de revenir sur les certificats de naturalisation délivrés par la seconde cour de district en 1874 et 1876.

Les républicains dans l'embarras.

Le Grand Juri d'Etat a décidé, jeudi matin, qu'il y avait matière à poursuivre contre Wm. J. Moore, inspecteur d'Etat du septième ward, pour avoir tenté de priver un électeur de son droit de vote en effaçant illégalement son nom de la liste des enregistrés.

Le juge Dibble assistant-avocat général, était présent à la cour, et sur sa motion le juge Shaw a fixé l'affaire pour vendredi, (aujourd'hui) à 10 heures du matin. Le juge Dibble a dit qu'il voulait faire décider la cause qui était en cour comme affaire d'épreuve. Il a fourni une liste de témoins qu'il désire faire interroger de la part de l'Etat, et il a invité le juge Dooley à poursuivre le procès. C'est la première fois que les officiers d'enregistrement sont traduits par des autorités démocratiques, et c'est le premier procès d'une série qui sera présentée.

Résistance contre les Marshals des Etats-Unis.

Deux députés marshals de la cour de Craig, commissaire des Etats-Unis, sont entrés dans une maison No 137 de la rue Perdido, armés d'un mandat pour l'arrestation d'un homme de couleur nommé Peter Bramby, accusé de faux enregistrement. Les marshals ont été reçus par la femme de Bramby, qui apprenant que son mari devait être arrêté, leur a dit qu'il était bien chez lui mais qu'il les défiait de l'appréhender au collet. Les marshals ne l'en ont pas moins arrêté et se disposaient à l'emmener, quand sa femme, courant sur la banquette, s'est mise à crier et à appeler au secours, disant qu'on voulait assassiner son mari d'elle, et demandant aux gens qui se trouvaient là de ne pas permettre à ces démocrates de l'emmener.

Une centaine de nègres qui allaient aux cimetières ou qui en revenaient, ont entouré Bramby et auraient, sans aucun doute, fait un mauvais parti aux deux marshals s'ils n'avaient pas lâché leur homme et joué des talons. Ces faits ayant été rapportés au commissaire Craig, il a lancé des mandats pour l'arrestation de M. et Mme Bramby, accusés d'avoir fait résistance aux députés marshals en violation de la section 11 de l'acte du 30 mai, 1870.

Comité de consultation démocrate.

Ce comité organisé par les avocats qui ont offert leur ministère pour défendre les citoyens accusés d'enregistrement frauduleux, a établi ses bureaux au coin des rues Magasins et Canal dans la maison occupée naguères par Morrison, comme dépôt de remèdes patentés. Les personnes qui désirent des informations trouveront toujours en cet endroit quelques membres du comité prêts à les entendre et des avocats à la salle de cour de la Douane.

Un retour sur la légalité des naturalisations.

L'affaire des machines à coudre ne réussissant pas au gré des Radicaux, ils vont tenter de nouveau le moyen essayé vainement en 1874, et contester la légalité des certificats de naturalisation accordés aux étrangers par la Seconde Cour de District. Le juge Dibble s'est mis à l'œuvre sur cette intéressante question et l'on s'attend, de sa part, à une procédure prochaine. Cette tentative serait diamétralement opposée à la décision déjà rendue par l'enregistreur de l'Etat Mr Hahn qui a recommandé à ses préposés, longtemps avant la fin des opérations d'enregistrement, de ne pas élever de contestation à ce sujet.

Les fraudes républicaines.

Les employés du comité d'enregistrement démocratique étaient occupés hier à compléter les affidavits d'enregistrements frauduleux. Aussitôt que cette besogne sera finie, la liste sera présentée à l'enregistreur d'Etat, Mr Hahn, avec la requête que les noms qui y figurent soient rayés des livres d'enregistrement. Cette présentation sera faite au plus tard vendredi matin. Si l'enregistreur refuse d'agir, les affidavits seront portés devant le commissaire et les prévenus seront immédiatement arrêtés.

La Société Portugaise de Bienfaisance.

Cette société, qui a fait la quête pour les orphelins, au vieux cimetière St Louis, a collecté la somme de de $51 50, au profit de l'asile Ste Marie du Troisième district. La Société Portugaise a fait davantage ; elle a emmené les pauvres petite orphelins dans sa salle de la rue du Bayou et là elle les a fait asseoir à une grande table où un bon dîner avait été préparé pour eux. C'était un spectacle vraiment touchant que de les voir manger avec avidité et en même temps adresser des regards de reconnaissance à ceux qui avaient pensé à les faire jouir d'une véritable fête de vivants. La Société Portugaise a eu là une excellente idée et pour laquelle la communauté tout entière lui saura gré.

Retour de compagnies.

Les trois compagnies d'infanterie des Etats-Unis, qui étaient parties d'ici pour passer l'été à Holly Springs, entre Biloxi et Pascagoula, sont revenues hier soir par un train spécial. Elles iront directement aux Casernes où elles doivent séjourner.

Nouveaux bruits sur les finances d'Etat.

Depuis trois jours on fait de nouveau courir le bruit qu'un grand nombre de collecteurs de taxes n'ont pas réglé leur compte pour le mois de septembre et qu'ils ne veulent pas même le régler pour le mois dernier avant de connaître le résultat de l'élection. Si ce résultat est favorable aux démocrates, alors les collecteurs ne régleront pas, dit-on, mais emporteront tout, et la plus forte recette de l'année, celle qui vient après la levée des récoltes et leurs ventes partielles, disparaîtra à peu près tout entière.

Il nous répugne de croire à ces sortes de choses, mais ces bruits nous rappellent que Mr Kellogg nous avait promis un relevé financier il y a déjà plus d'un mois, et que ce relevé n'a pas paru encore. Nous concevons qu'il y ait de l'inquiétude à cet égard. Il nous semble donc convenable qu'un comité composé de quelques-uns de nos citoyens notables se rende auprès de Mr Kellogg pour avoir une explication à ce sujet et pour, le cas échéant, l'inviter à faire poursuivre immédiatement les collecteurs d'Etat qui n'ont pas rempli leurs devoirs ou qui sont retardataires dans la remise des fonds qu'ils ont reçus. Il faudrait aussi que les noms de leurs cautions fussent connus afin de pouvoir apprécier leur valeur réelle.

Projet d'eau pour la ville.

M. Ed. Pilsbury, administrateur des finances et le col. Hardee, voyer de la ville, sont partis mercredi soir pour la rivière Tangipahoa afin d'explorer le pays, et de savoir si de ce point, on pourrait avec certains travaux, procurer à la ville une abondance d'eau. [illegible]

Grand meeting sur la place Washington tenu par les clubs auxiliaires.

PLUS DE [illegible] PERSONNES.

On voyait un grand nombre de dames sur la plateforme, et sur la place un nombreux concours de gens de couleur acclamait les candidats de la Démocratie.

Président, James Carrigan avec un nombre considérable de vice-présidents et trois secrétaires, MM. Thomas Koops, P. Ad. Fortier et John L. Newman.

RÉSOLUTIONS.

Résolu, que nous citoyens du 5e ward de cette ville nous offrons au peuple de la Caroline du Sud nos sincères sympathies, en lui donnant l'assurance que nous dénonçons dans le langage le plus expressif la politique du parti républicain envers lui.

Résolu que dans l'attente [illegible] la Louisiane [illegible] le comité central [illegible] du danger d'une [illegible] commission à son avis.

Résolu en outre [illegible] appui est dû seulement aux candidats réguliers du parti démocratique conservateur. Nous adjurons les autres de joindre nos rangs et de prêter leur assistance pour la restauration de la Louisiane.

A nos citoyens de couleur nous rappelons le discours du gén. F. T. Nicholls à Baton Rouge où il s'est engagé à donner protection à la vie et aux biens de tous les citoyens de la Louisiane sans distinction de race, de couleur ou de condition antérieure et nous les engageons à se mettre sous notre bannière pour secouer le joug d'autorités corrompues et à affirmer leur indépendance et leur droit de suffrage en marchant côte à côte avec les hommes honnêtes et à donner leurs votes à Tilden et à Nicholls pour avoir enfin un bon gouvernement."

Le meeting a été harangué par H. N. Ogden, E. F. Jonas, le génl Gibson, Jas. A. Craig (c), Ben Osconata, Chas. Beck, E. D. White et G. E. Bengsdorff.

La plus parfaite harmonie a régné dans ce meeting.

SIXIÈME DISTRICT.

Un autre grand meeting a eu lieu sur la place Lawrence où 15 clubs s'étaient réunis. Plusieurs discours ont été prononcés et l'affaire a eu beaucoup de succès.

Notes intéressantes.

Mr Kellogg a nommé dernièrement C. C. Packard, collecteur de taxe pour la paroisse Plaquemines, membre du juri de police pour la même paroisse. Comme cette dernière place ne rend rien, nous ne dirons pas qu'elle a été accordée sur la demande du "Boss" Packard, ex-marshal des Etats-Unis maintenant à la tête du Ticket républicain, et frère du collecteur ; mais nous dirons que les hommes habiles sont rares parmi les radicaux et que c'est pour cela que le cumul y est si commun.

Tous les négociants du haut de la ville sont décidés à fermer leurs magasins le jour de l'élection.

Morey, Weber et autres radicaux influents sont ici en conférence quotidienne avec l'exécutif. Weber demande une armée pour les deux paroisses de Feliciana, et Morey prendra tout ce qu'on pourra lui donner. En bonne règle constitutionnelle, que faudrait-il leur accorder ? — Rien.

Pas de taxe, pas d'enregistrement. Payez vos taxes si vous voulez voter. C'est le langage que tient aux postulants un collecteur qui est en même temps inspecteur d'enregistrement dans une paroisse. La manœuvre a parfaitement réussi. Ce collecteur a atteint un double but : Il a reçu beaucoup d'argent et a écarté nombre de blancs qui n'avaient pas leurs sommes prêtes. Quant aux nègres, il les a tous inscrits, attendu qu'ils n'ont pas de taxe à payer, ne possédant rien.

Le monument de Lee.

L'association du cimetière de la Métairie vient de faire une belle donation à l'association de l'armée du nord de la Virginie, consistant en un lot de terre sur le côteau du cimetière de la Métairie. Le terrain est sur la principale avenue, joignant celui de l'artillerie de Washington.

Il est de forme semi-circulaire, et a 178 pieds de long, le côté convexe regardant le lac.

L'Association compte y élever un monument au Génl Lee, au-dessus de la rangée de caveaux qui doivent être construits. Afin de lever une somme d'argent suffisante pour exécuter son projet, l'Association mettra en loterie un tableau équestre de Lee et de Stonewall Jackson, de Julio, avec une centaine de photographies représentant les mêmes hommes, le tout estimé à $6000.

Pas de démonstration samedi prochain.

Le comité démocrate de paroisse, après une conférence avec les présidents des divers clubs centraux de ward, a décidé d'ajourner indéfiniment la parade annoncée pour samedi prochain. Le comité avait pensé que l'ajournement était chose prudente, mais il ne voulait pas en prendre la responsabilité sans consulter les clubs centraux et auxiliaires. Hier soir le vote pour l'ajournement a été unanime.

La compagnie du gaz.

On dit que les directeurs de la compagnie du Gaz sont déterminés à réduire le prix de leur fourniture et que la réduction aura lieu incessamment. Il faut aussi que la compagnie renonce à faire payer aux souscripteurs l'entretien ou la réparation des tuyaux qui conduisent aux gazomètres des consommateurs. La compagnie, vu le prix du charbon, aurait dû s'exécuter beaucoup plus tôt. Enfin, mieux vaut tard que jamais, pourvu que la réduction soit réellement appréciable.

Election d'officiers.

Hier soir la Société de Bienfaisance des Bouchers s'est assemblée dans sa salle de la rue Poydras et Dryades pour procéder à l'élection annuelle de ses officiers.

Les membres dont les noms suivent ont été élus, et ceux dont les noms sont accompagnés d'un astérique ont été réélus :

Président—W. Maylie, * acclamation.
Vice-Président—A. Mailhes, * acclamation.
Trésorier—B. Dabat, *
Secrétaire—L. Grégoire * acclamation.

J. P. Rouède *	J. M. Abadie, *
J. Lapouble,	Jean Duroy, *
L. Comgrand,	I. L. Soulé,
J. M. Durand, *	Y. M. Laporte,
Pierre Gerde	Ch. Légasse, *

Grand marshal—Pierre Sets *
Collecteur—Louis Grégoire * acclamation.

Comité arbitral.

J. P. Dutreil, Aug. Mahon,
V. Dasso.

Médecins.

Haut de la ville	Bas de la ville.
C. A. Gaudet	F. de Roaldes,
	Pierre Guiot.

Avant de se séparer la société a voté des compliments pour l'*Abeille*, son journal officiel.

Un diplôme d'honneur a été présenté à M. B. Dabat. Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans adresser nos vifs remerciements à M. W. Maylie, élu président pour la troisième fois et à M. Louis Grégoire, secrétaire, pour toutes les faveurs qu'ils ont faites à notre rapporteur en toute occasion.

TEMPÉRATURE—2 nov. 1876.
Thermomètre de G. Dumaine, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin	67	19
Midi	70	21
3 P. M.	70	21
6 P. M.	67	19

—Le *Petit Lyonnais* annonce l'apparition à Lyon du premier numéro de la *Tribune des Travailleurs*, journal politique et d'économie sociale. Dans la rédaction se trouve M. Tolain, sénateur.

UN CONGRÈS FÉMININ.—[illegible]

Entrepôt de Tapis. AU NO 17 RUE DE CHARTRES.

AVIS.

Changement de local. S. Hernsheim & Bro., TABACS et de CIGARES.

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Demande de domestique.

Mr. J. E. GUILLOTTE

GRAND DEBALLAGE — ETOFFES POUR ROBES.

D. H. HOLMES, aux Nos 155 de la rue du Canal, 15 RUE BOURBON.

U. MARINONI

PAS D'ESCOMPTE ! Pas d'ajournement ! Tous les Lots payés en plein ! MAGNIFIQUE PLAN. FORTUNE ! Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, Lne. LUNDI, 4 DÉCEMBRE 1876. UN GRAND TIRAGE. GROS LOT : $50,000. 3865 LOTS. $267,900. VOYEZ LE PLAN ! PLAN EXTRAORDINAIRE. Payés sur Présentation. CHAS. T. HOWARD & CO. Nouvelle-Orléans, Lne.

EN MAGASIN, EN DEBARQUEMENT ET A LIVRER. SMITH BROS & Cie, Marchands de Groceries en Gros et Importateurs. 93, 95, 97 et 99 rue Poydras. SMITH BROS & CIE. ORANGE DAIRY.

J. MANDIN & CIE., NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 97 rue Decatur, Nouvelle-Orléans. GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT. LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE. FAURE & MAILHO.

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE. Importateur de Médicaments Produits Français.

P. E. SARRAZIN, 279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital. Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL. F.S. BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 42 Decatur St.

A. W. MOFFETT & CO., Marchands de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et machines.

LHOTE & CO., CHANTIER de BOIS de VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.

HEBERT & CIE., 50 Rue de Chartres 50. LIVRES D'ECOLE, PAPIER ECOLIER, PAPIER A LETTRES, REGISTRES, ABONNEMENTS A TOUS LES JOURNAUX DE MODES. PAPIERS PEINTS.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Mme Vve THIERRY.

M. MARIGNY.

W. G. LYON & CO., GROCERS.

ELKIN & CO.

M. E. LIVAUDAIS, AVOCAT.

CHAS. J. KELLS, M. VIET.

Le Dr. S. P. MALONEY.

A LOUER.

W. E. MURPHY.